

PLAN LOCAL D'URBANISME DE HAMBACH

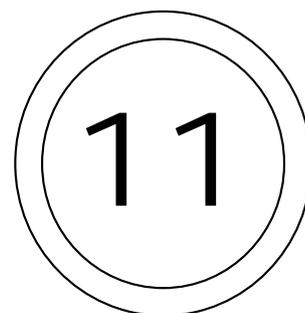


Annexe sanitaire

APPROBATION P.O.S. : 18 mars 1988

APPROBATION P.L.U. : 30 janvier 2006

APPROBATION DE LA REVISION DU
P.L.U. PAR D.C.M. DU : 25 février 2013



Atelier A4 architecture et urbanisme durables
Noëlle VIX-CHARPENTIER architecte D.P.L.G.
8 rue du Chanoine Collin – 57000 Metz
Tél: 03 87 76 02 32 – Fax: 03 87 74 82 31
Web: www.atelier-a4.fr – E-mail : nvc@atelier-a4.fr

NOTE TECHNIQUE SUR L'ELIMINATION DES DECHETS SOLIDES

La collecte des **déchets ménagers et recyclables, dite collecte *Multiflux***, est gérée par le SYDEME, auquel adhère la Communauté d'Agglomération de Sarreguemines Confluences, et s'effectue grâce à un système de 3 sacs de couleurs différentes :

- sacs verts => les déchets verts (fermentescibles)
- sacs oranges => les recyclables (bouteilles et flacons en plastique, emballages en acier et en aluminium, briques alimentaires et cartonnettes, journaux et revues)
- sacs bleus => les résiduels.

La collecte de ces trois sacs est assurée simultanément par un ramassage hebdomadaire, en bacs roulants de 120 ou 240 litres.

L'ensemble des sacs est acheminé au centre de tri multiflux de Sarreguemines, qui, doté d'un système de reconnaissance optique permettant d'identifier la couleur des sacs, redirige les différents types de déchets.

- Les déchets verts sont acheminés vers le centre de valorisation biologique par méthanisation *Méthavalor* de Morsbach. Néanmoins, afin de développer le compostage des déchets verts et favoriser la valorisation énergétique du bois, des plates-formes de réception des déchets verts et du bois seront réparties sur l'ensemble du territoire du Sydeme. La première de ces plates-formes a été inaugurée en avril 2011 : elle a été implantée à Sarralbe à côté de la déchèterie de la CC de l'Albe et des Lacs.
- Les déchets recyclables sont envoyés au centre de tri de Sainte-Fontaine (entre Saint-Avold et Freyming-Merlebach).
- Les déchets résiduels sont dirigés vers le centre d'enfouissement situé à Téting-sur-Nied.

Un conteneur à **verre** est installé au sein de la commune, à l'atelier municipal, pour les **apports volontaires**.

Pour le dépôt des autres matériaux, les habitants Hambach peuvent se rendre dans l'une des trois déchetteries communautaires situées à Sarreguemines (Folpersviller), Woustviller et Rouhling.